



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

**XV^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest), les 22 et 23 juin 2010**

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN MATIÈRE DE FRANCOPHONIE
CANADIENNE : UN ENJEU PRIORITAIRE**

Yellowknife, le 23 juin 2010 – Dans le cadre de la XV^e Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, qui s’est terminée aujourd’hui à Yellowknife, les ministres ont affirmé l’importance du dossier économique pour le développement de la francophonie canadienne. Ainsi, les ministres encourageront un plus grand dialogue national et les échanges d’expertise entre les principaux intervenants gouvernementaux, associatifs et privés.

S’inspirant du lieu de la Conférence, les ministres ont échangé au sujet de la dynamique linguistique entre francophones et autochtones aux Territoires du Nord-Ouest. En effet, motivés par la conférence de l’anthropologue Serge Bouchard portant sur le thème « Francophonie et langues autochtones au Canada : d’hier à demain », ainsi que par leur participation à un événement culturel dans la collectivité de Behchoko, les ministres ont discuté de la réalité de la francophonie nordique. Les ministres ont constaté les liens entre les efforts que la Conférence consacre à l’épanouissement de la langue française et de la culture francophone et ceux déployés par les peuples autochtones du Nord en ce qui a trait à la promotion, à la revitalisation et à la protection de leurs langues et de leurs cultures.

« La communauté francophone des Territoires du Nord-Ouest est un modèle en raison de sa vitalité et de ses efforts pour protéger sa langue et sa culture, a déclaré le ministre Jackson Lafferty, ministre de l’Éducation, de la Culture et de la Formation et responsable des langues officielles au sein du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. La cohabitation des communautés francophones et autochtones est un atout à une francophonie canadienne dynamique et vibrante. »

« Nous avons accompli beaucoup au cours de la dernière année en matière de francophonie canadienne, a rappelé Shelly Glover, secrétaire parlementaire pour les Langues officielles et députée de Saint-Boniface. Le gouvernement du Canada a profité de ses échanges avec les provinces et les territoires pour souligner la convergence existante entre les orientations de la Conférence et les priorités de la *Feuille de route sur la dualité linguistique canadienne 2008-2013* et pour inviter ses partenaires à un plus grand dialogue au sujet de ces projets. »

En 2009-2010, la Conférence a créé un climat favorable au dialogue entre les ministères responsables du dossier de la francophonie canadienne et ceux responsables de l'immigration aux niveaux fédéral, provincial et territorial. Les ministres de la Conférence s'engagent à continuer de jouer un rôle catalyseur au chapitre de l'immigration francophone, une avenue essentielle au développement de la francophonie canadienne. Ils appuieront les initiatives de coopération intergouvernementale visant à faciliter l'échange de points de vue, de connaissances, d'expériences et d'expertises au bénéfice des francophones et de tous les Canadiens.

Les ministres ont également profité de leur rencontre afin de dresser un bilan des réalisations en matière de promotion de la place du français aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 et des legs en vue d'événements nationaux et internationaux d'envergure. Ils ont aussi fait valoir la pertinence des initiatives de formation en français dans le domaine de la justice.

La prochaine conférence aura lieu les 15 et 16 juin 2011, dans la région de Dieppe-Moncton au Nouveau-Brunswick.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

-30-

Renseignements :

Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

France Benoit
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest
Tél. : 867-445-3492
france_benoit@gov.nt.ca

Matthew Deacon
Attaché de presse
Cabinet du ministre du Patrimoine canadien
et des Langues officielles
819-997-7788
matthew.deacon@pch.gc.ca

Relations avec les médias
Patrimoine canadien
819-994-9101
1-866-569-6155